JUIN - JUILLET - AOÛT 2025 **BARISIEN**

GRAND ANGLE Un été festif

à Bar-le-Duc

CADRE DE VIE

Budget participatif: et vous, que feriezvous avec 100 000 € ?







<u>Point</u> <u>de vue</u>



In Vino Visitas.

Copyright. Stéphane Mikaelis.

Directrice de la publication

Martine Joly

Rédaction

Service communication

Photos/illustrations

Sauf mention contraire,

Ville de Bar-le-Duc

Conception/mise en page

Collectif Qualificatif

Impression

Lorraine Graphic Imprimerie

ISSN

n° 3076-2820

Dépôt légal

3 mars 2025

Actus 6-7



Grand angle 8-13



Cadre de vie 14-17

Culture Animations 20-21





Portrait 22-23



Tribunes politiques 24-25

Vie de quartier 26-27





Agenda 28-29

HORAIRES DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi

08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00 Mardi, mercredi et vendredi

08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi

08:30 - 17:30

EN JUILLET ET AOÛT

Du lundi au vendredi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

PERMANENCES DU MAIRE

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous. 03 29 79 56 00



ECITO



Martine JOLY Maire de

Bar-le-Duc

Chers Barisiens, chères Barisiennes,

Les 27, 28, 29 juin prochains nous aurons l'immense privilège d'accueillir plusieurs grands noms de l'humour qui viendront nous enchanter le temps d'un week-end.

Du stand-up, des humoristes, du théâtre, du cinéma, du slam, de l'improvisation, il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts.

Ce festival de l'humour, nous l'avons imaginé dans sa pluralité, afin que chacun, quelle que soit sa préférence puisse y prendre plaisir, se faire du bien et partager en famille ou avec des amis de nombreux éclats de rire.

Le temps du festival notre ville va s'égayer et s'amuser et nous ne pouvions espérer plus belle destination pour un festival comme celui-ci.

Il n'en demeure pas moins que je mesure, comme vous, à quel point l'histoire Renaissance est intrinsèquement liée à notre ville et à notre joyau de la Ville Haute. C'est pourquoi quand le réaménagement de la Ville Haute et notamment de l'îlot des Halles et de la Place Saint-Pierre que nous appelons tous de nos vœux depuis cinquante ans sera terminé nous réintroduirons un festival historique Renaissance en Ville Haute. Nous le ferons car la Renaissance fait partie inhérente de notre ADN, car nous souhaitons tous revoir un festival historique. Un festival historique en ville basse n'a que peu de sens et nous l'avons tous mesuré lors des dernières éditions.

Nous consacrerons donc un festival historique en Ville Haute tout en développant un festival de l'humour qui aura vocation à faire du bien. Notre patrimoine mérite cette double mise en valeur.

Nous aimons le festival de l'humour, nous aimerons le renouveau du festival historique Renaissance en Ville Haute.

Actus



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025/2026

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2025/2026 sont ouvertes jusqu'au 13 juin 2025. Vous êtes concernés si votre enfant entre en maternelle ou en classe élémentaire (ne concerne pas les enfants des écoles primaires Gaston THIEBAUT, Jean ERRARD et Edmond LAGUERRE), ou arrive sur la commune, suite à un déménagement ou changement d'adresse.

Pour connaître les modalités d'inscription, vous pouvez contacter le service Affaires Scolaires.

→ Service Affaires Scolaires
© 03 29 79 56 08
enseignement@barleduc.fr

RECENSEMENT DES PERSONNES

VULNÉRABLES

Parce que la Collectivité porte une attention particulière à ses aînés, le registre des personnes vulnérables est indispensable pour une intervention efficace et ciblée en cas de situations particulières (canicule, grand froid...). Cela permet de contacter les personnes inscrites pour s'assurer de leur bonne santé et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation. Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre des personnes âgées, en situation de handicap ou isolées. Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soin à domicile).

 \rightarrow Service Protection de la Population [] 03 29 79 69 66

UNE NOUVELLE FORMATION À BAR-LE-DUC!

La Ville de Bar-le-Duc s'apprête à accueillir une nouvelle formation : un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) horloger d'un an, proposé par l'association l'Horlogerie des Ducs en partenariat avec l'Ensemble Scolaire Jean-Paul II et le Campus des métiers Saint-Nicolas. La mise en place de cette formation répond à une demande croissante pour les métiers de l'horlogerie, alors que la France ne compte que 4 écoles pour 500 jeunes formés chaque année. Le programme permet d'acquérir les compétences nécessaires pour concevoir, assembler et réparer des montres, tout en découvrant les subtilités de cet artisanat d'exception. L'accès au CAP se fait post-bac et avec entretien de motivation sur le projet professionnel. La Ville est très heureuse de soutenir et d'accompagner cette nouvelle offre de formation sur notre territoire. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant pour la prochaine session.

→ Anne-Laure Dazzi, responsable pédagogique du Campus des Métiers Saint Nicolas [] <u>0682045591</u> al.dazzi@campus-saint-nicolas.fr

BIENTÔT UN NOUVEAU SERVICE DE LOCATION DE VÉLO!

À partir de septembre prochain, il sera possible de louer des vélos en libre-service, accessibles 24h/24 et 7j/7 à la gare multimodale de Bar-le-Duc! Ce nouveau service, proposé par la Région Grand Est et la Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud, vient renforcer l'offre actuelle du réseau TUB, qui ne fonctionne que pendant les horaires d'ouverture de l'agence TUB. Le principe de location retenu est celui d'un fonctionnement en boucle fermée, c'est-à-dire que l'usager retire son vélo à une station unique en gare de Bar-le-Duc et le restitue à la même station à la fin de sa course.

À retenir

- > Flotte de vélos 100% électrique.
- > 8 vélos seront affectés à la station de la gare multimodale de Bar-le-Duc.
- > Tarification à la journée ou à la demi-journée.
- > Mise en place d'une réservation facultative (pour être sûr de récupérer un vélo à sa sortie du train).
- → Service Transports de la Maison de la Région ① <u>03 26 70 74 90</u>



Programme complet sur rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr

- 6 -



Un été festif à Bar-le-Duc

La municipalité a concocté pour l'été une programmation riche et variée pour que chaque habitant puisse se divertir, en famille ou entre amis. Les festivités d'été débutent le 4 juin, date à laquelle la place Reggio prendra sa configuration estivale. S'en suivront jusqu'à fin août des concerts, des animations pour les enfants ou encore des manifestations en Ville Haute.

Des terrains de pétanque, de la verdure, des terrasses, pas de doute l'été prend ses quartiers à Bar-le-Duc et sur la place Reggio, marquant le début des festivités.

L'ESPRIT GUINGUETTE SUR L'ESPLANADE DU CHÂTEAU

Autre date à cocher dans le calendrier : la Guinguette des Remparts revient pour une nouvelle édition sur l'esplanade du château du 13 juin au 20 juillet. Ouvert du jeudi au dimanche à partir de 15h, cet espace estival tenu et animé par Ma Jolie Crémerie vous accueillera pour de la petite restauration et des boissons, et proposera des animations : blind test, karaoké, repas gaulois,

concerts, soirée théâtre. L'inauguration, organisée par la Ville de Bar-le-Duc, en partenariat avec Ma Jolie Crémerie, aura lieu en deux temps : une soirée musicale le vendredi 13 juin et un brunch à partir de 11h le dimanche 15 juin.

Du 24 juillet au 7 septembre, la Guinguette des Remparts sera tenue par l'association Welcome Bar-le-Duc qui proposera un accueil et cartes multilingues, des soirées jeux de sociétés, des quizz. Ouvert le jeudi et le dimanche de 16h à 21h30 Le vendredi et le samedi de 16h à 23h30.

Pour plus d'informations, suivez leur page Facebook.



- 9 -

LA VILLE HAUTE EN COULEURS

Durant tout l'été, l'Office de Tourisme proposera des visites guidées estivales de la Ville Haute, les samedis 14 juin ; 12, 19 et 26 juillet ; 2, 9, 16, 23 et 30 août à 18h au départ de la Place de la Fontaine en Ville Haute, pour découvrir les sites remarquables.

Deux dates sont agrémentées d'animations supplémentaires.

- Samedi 14 juin -- Samedi 12 juillet -

> **15h30.** Une lecture de contes et épépinage de groseilles au Pressoir.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Bar-le-Duc résonnera

Le centre-ville de

- Samedi 21 juin - à partir de 18h -

de musique en tout genre.

Des groupes se produiront

restaurants pour une soirée

musicale à ne pas manquer.

L'après-midi, le CIM et ses

amis seront présents dans

ouvertes du Conservatoire

le Parc de l'Hôtel de Ville

à l'occasion des portes

animations, en plus des

prestations musicales:

avec le Musée barrois.

enquête patrimoine dans

le cadre du Label Ville d'Art

et d'Histoire et jeu de piste

avec de nombreuses

en terrasse des cafés et

- > **16h.** Du yoga du patrimoine à l'Église Saint-Étienne.
- > **16h30.** Un atelier poterie sur l'esplanade du Château.
- > **18h.** Une visite guidée de l'Office de Tourisme.
- > **19h30.** Un quizz sur l'esplanade du Château, animé par l'Office de Tourisme.

Le 12 juillet, à ce joli programme, s'ajoutent un marché artisanal, un spectacle exceptionnel de fauconnerie et une retraite aux flambeaux.



NOTRE 1^{ER} FESTIVAL DE L'HUMOUR

- Du samedi 27 au dimanche 29 juin -

Dans le cadre du Festival de l'Humour dont la programmation est à retrouver en pages 20 et 21, l'Office de Tourisme proposera le 28 juin à 18h une visite de la ville : Embarquez, accompagné de votre guide, pour une balade bucolique du quartier Renaissance. Vous découvrirez les richesses architecturales de la Ville-Haute, l'Église Saint-Etienne et son œuvre maieure « Le Transi » de Ligier-Richier, les magnifiques facades de la rue des Ducs, les jardins fleuris et le pressoir. En descendant, la tour de l'horloge, vestige de l'ancien château ducal vous fera de l'œil! Enfin vous arriverez sur l'esplanade du Château pour profiter librement des festivités de la Guinguette des Remparts. Rendez-vous place Saint-Pierre, devant l'Église Saint-Étienne.

LES RENDEZ-VOUS « FAMILLE »

- Jeudi 10, 17, 24 et 31 juillet -

Les jeudis de l'esplanade accueillent petits et grands de 16h à 19h sur l'esplanade du marché couvert.
Au programme : structure gonflable, atelier pour les enfants, jeux de ballons, en accès libre et gratuit.
Le Bistrot Doudou et l'Atelier Bar prendront ensuite le relais, en proposant des concerts à partir de 19h30.

- Dimanche 3 août -

Dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire, vous pouvez profiter de l'escape game « Tous à l'abri » qui vous invite à remonter le temps, en famille, jusqu'en 1918. Parviendrez-vous à résoudre les énigmes pour sortir de l'abri Saint-Jean ? À 14h, 15h15 et 16h15, rendez-vous place du maréchal Foch, derrière la fontaine.

→ Réservation auprès de l'Office de Tourisme [] 03 29 79 11 13

- Mercredi 16 juillet et 13 août - 15h -

Également, le jeu de piste « Mar'beau » les mercredis 16 juillet et 13 août à 15h pour explorer le château de Marbeaumont en s'amusant. Animations payantes.



- 10 -

FÊTE NATIONALE : BAL ET FEU D'ARTIFICE

- Lundi 14 juillet -

Cette année, les festivités du 14 juillet connaîtront quelques changements. Les pompiers organiseront un grand bal dans le parc de l'Hôtel de Ville, à partir de 18h. Le feu d'artifice sera tiré du parking de Minimes. Le public est invité à se positionner place Exelmans pour admirer le spectacle. Le défilé militaire sera à retrouver, comme habituellement, à partir de 18h, boulevard de la Rochelle. Un verre de l'amitié sera ensuite offert à la population à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

LE DIMANCHE, C'EST ESTIVALES!

- Dimanche 20 et 27 juillet -- Dimanche 3, 10 et 17 août -

Le parc de l'Hôtel de Ville sera l'écrin de concerts gratuits, proposés à 17h.

WATTS A BAR: 14^E ÉDITION

- Vendredi 22 et samedi 23 août -

L'association Be Real revient avec la 14° édition de son festival de musique Watts A Bar au parc de Marbeaumont. Billetterie sur placeminute.com

CINÉMA PLEIN AIR

- Vendredi 29 août -

Nouveau rendez-vous de la programmation estivale de Bar-le-Duc : une séance de cinéma en plein air, dans le parc de l'Hôtel de Ville, le vendredi 29 août à la tombée de la nuit. Transat et plaid conseillés.



- 12 -



Budget participatif: et vous, que feriez-vous avec 100 000 €?

La Ville de Bar-le-Duc lance une nouvelle édition de son budget participatif. Les habitants sont invités à déposer leurs idées, jusqu'au 14 juillet, pour améliorer la ville et le cadre de vie. Une enveloppe de 100 000 € est allouée pour la réalisation des projets qui seront sélectionnés.

Le budget participatif est l'occasion pour chaque Barisien et chaque Barisienne de participer à l'aménagement de la ville, en proposant des actions concrètes pour l'améliorer, dans l'une des thématiques suivantes : aménagement urbain, voirie, éclairage public, sécurité publique, sports, culture et animations,

patrimoine, jeunesse. Il peut s'agir d'espaces de convivialité, d'aménagements paysagers, de projets d'amélioration de la sécurité routière, d'amélioration d'équipements sportifs, de valorisation patrimoniale et touristique, ou encore d'action de protection de l'environnement.

DÉPÔT, SÉLECTION ET VOTE!

Jusqu'au 14 juillet, les habitants peuvent déposer leurs idées. Plusieurs possibilités leur sont offertes: sur l'application Thelma, rubrique Participer; sur le site barleduc.fr; en complétant le coupon disponible à la mairie, à la médiathèque, à la piscine ou au marché couvert. De mi-juillet à septembre, les services de la Collectivité étudient les idées proposées au regard de leur coût, légalité et faisabilité technique. Les participants pourront être contactés au besoin, pour clarifier la définition de leurs besoins et rendre plus concrète leur idée.

Les idées sélectionnées sont ensuite soumises au vote de la population, d'octobre à fin novembre. L'idée ou les idées ayant reçu le plus de votes feront ensuite l'objet d'une mise en application dans des délais qui dépendent du projet et du contexte.

Ce budget participatif est une très belle opportunité offerte par la Ville de Bar-le-Duc aux habitants pour s'exprimer et voir leurs idées prendre forme.

À vos idées, citoyens !



DES AMÉNAGEMENTS ISSUS DU BUDGET PARTICIPATIF

Grâce au budget participatif, plusieurs aménagements ont déjà vu le jour à Bar-le-Duc.

- L'aire de jeux, la fontaine à eau potable et très récemment les tables de pique-nique au Parc de l'Hôtel de Ville.
- La création d'un sentier botanique pour mettre en valeur les différentes espèces au parc de Marbeaumont, inauguré le 7 juin 2025.
- La mise en valeur de la glacière de l'esplanade du château en permettant un accès sécurisé lors des journées du patrimoine.

Cette année verra également la réalisation d'un lettrage « Bar-le-Duc », idée issue du budget participatif 2024, installé devant la gare. La rénovation d'un des terrains de tennis du petit juré est aussi à l'œuvre, ainsi que la création d'un escalier pour descendre vers le boulevard Marizier, depuis la rue de Champagne. La Collectivité travaille par ailleurs à l'aménagement d'une offre complémentaire pour l'aire de jeux de la Sapinière, une idée lauréate du budget participatif 2024.



- 14 -

Cadre de vie

Maison de santé de la côte Sainte-Catherine : étoffer l'offre de soins !

La Maison de Santé
Pluriprofessionnelle (MSP)
de la Côte Sainte-Catherine
a ouvert ses portes en
avril dernier et regroupe
23 professionnels
de santé.

« Face à la pénurie de médecins et de professionnels de santé qui n'échappe pas à notre territoire, l'ouverture d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle a été décidée par la Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud et l'Agence de Santé Régionale. Notre objectif est de permettre de maintenir les médecins et les paramédicaux sur le territoire, en attirer de nouveaux et améliorer la prise en charge des patients. », affirme Martine Joly.

LA FORCE D'UNE ÉQUIPE

La MSP de la Côte Sainte-Catherine ce sont 23 professionnels de santé, réunis autour d'un projet de santé commun auquel chacun a adhéré. Si tous n'exercent pas au sein des locaux de la MSP et ont conservé leur même logiciel, partagent les mêmes projets d'actions de santé publique et les mêmes protocoles. « Aujourd'hui, des professionnels de santé sont prêts à rejoindre notre projet pour ce qu'il apporte en termes de partages interprofessionnels dans le parcours des patients. Etre pris en charge par une équipe coordonnée est un véritable bénéfice pour le patient et pour le praticien. Demain, on ne pourra plus faire sans les maisons de santé, c'est une nouvelle manière de travailler, une nouvelle facon de penser la santé en ville avec de nouveaux enjeux : la prévention et le lien ville-hôpital. » explique Maud Souel, la coordinatrice de la MSP. Régulièrement, les médecins et paramédicaux se réunissent en réunion de concertation professionnelle pour évoquer le cas de certains patients, afin d'améliorer leur prise en charge. « Nous espérons que notre projet de santé, notre dynamisme d'équipe et les lovers plus que corrects permettent de remplir au plus vite les 3 cabinets de médecins généralistes encore disponibles à cette heure parce que la population en a besoin! » conclut Maud Souel.

cabinet ailleurs, ils travaillent avec le

LES PRATICIENS DE LA MAISON DE SANTÉ: 2A BOULEVARD DES FLANDRES

- Médecins généralistes -

BARBE Pierre PIRONON Jean-Baptiste ERIK Tugba

03 29 76 32 31

- Infirmières -

Cabinet de : SOUEL Maud COURNAULT Sophie MOUREZ Meghann

03 29 45 19 86

Cabinet de : LEFORT Isabelle ADNOT Marine PIARD Dominique

① 06 82 29 31 48



PLUS D'INFORMATIONS

→ https://www.barleduc.fr/santesolidarite/maison



L'Église Notre-Dame : une restauration d'envergure

Construite et remaniée entre les XI^e et XVIII^e siècles, l'Église Notre-Dame bénéficie d'une restauration depuis 2023. Une nouvelle phase du chantier a débuté en mars dernier.

La restauration de l'Église Notre-Dame, ce sont 5 tranches de travaux, découpées en 4 phases administratives. En 2023, la tranche ferme a permis de rénover les couvertures et charpentes du dôme du clocher. En 2024, c'est le fût du clocher qui a fait l'objet de toutes les attentions. Cette tranche optionnelle 1 s'est terminée en ce début d'année, avec notamment la dépose de l'échafaudage, permettant d'apprécier le travail des artisans. Les aiguilles manquantes des deux cadrans ont retrouvé leur place très récemment. En mars dernier, la tranche optionnelle 2 a démarré pour une durée de 14 mois. Cette phase consiste au nettoyage de l'ensemble des parements en pierre par hydrogommage et au remplacement des pierre dégradées de la façade occidentale (côté parvis de l'office de tourisme) mais également la façade du bas-côté sud (à droite du fût central).

Le portail d'entrée de l'église, côté parvis, fait l'objet d'une attention plus particulière. Il est en effet recouvert d'un encroutement noir très incrusté. L'ensemble de la charpente et de la couverture du bas-côté sud sera totalement restauré en couverture tuiles. Une couverture en cuivre sur tasseaux sera réalisée sur l'ancien clocher médiéval. À noter que les vitraux sont également restaurés durant les différentes phases de chantier. La tranche



façades du bas-côté nord.

Pour mener à bien les travaux sur ce monument historique, la Ville de Bar-le-Duc est accompagnée par la Drac. Les entreprises titulaires, à savoir Léon Noël pour les pierres et façades et Le Bras Frères pour la charpente/couverture, sont spécialisées en rénovation des monuments historiques. Un vitrailliste travaillera à la restauration des vitraux.

D'un montant de 3 360 000€, cette restauration d'envergure bénéficie du soutien financier de France Relance, de la Région Grand Est, du Département de la Meuse, de la Drac, et de l'État via le Fonds de Compensation de la TVA. La Ville de Bar-le-Duc y a également investi les sommes perçues dans le cadre du leg de Jean Lerigoleur, dont la volonté testamentaire stipulait d'utiliser son leg pour la rénovation de l'Église Notre-Dame.



- 16 -

₹ A BAR-LE-DUC

<u>Point</u> <u>de vue</u>



Grande chasse aux œufs de Pâques dans le Parc de l'Hôtel de Ville.

Copyright. Stéphane Mikaelis.



- 18 -

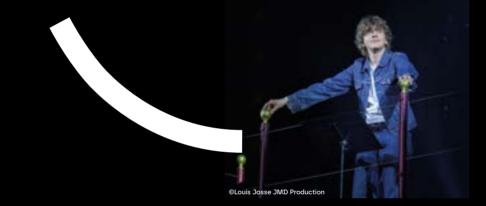
Culture

Bar-le-Duc lance son tout premier Festival de l'Humour!

Du 27 au 29 juin 2025, Bar-le-Duc vibrera au rythme de la bonne humeur avec la toute première édition de son Festival de l'Humour. Imaginé par la Ville comme une parenthèse joyeuse et fédératrice, ce nouvel événement a pour ambition de devenir un rendez-vous culturel incontournable, mêlant spectacles, performances et moments conviviaux en plein cœur du centre-ville.

UN FESTIVAL POPULAIRE, OUVERT À TOUS

Dans un contexte où la légèreté est plus que jamais nécessaire, la Ville de Bar-le-Duc a souhaité offrir aux Barisiens et Barisiennes, mais aussi aux habitants du territoire et à tous les curieux de passage, un événement grand public autour du rire.



Conçu comme un véritable festival à ciel ouvert, l'événement investira des lieux emblématiques de la ville : le parc de l'Hôtel de Ville pour les grandes soirées festives (avec une capacité d'accueil de 1 500 personnes), le Collège Gilles de Trèves, la place Reggio ou encore la salle des fêtes.

Tout au long du week-end, le public pourra ainsi profiter d'une riche programmation mêlant one-manshow, stand-up, théâtre, slam, improvisation, expositions, cinéma et animations, dans une ambiance chaleureuse et accessible.

UNE OFFRE CULTURELLE ACCESSIBLE

Dans une volonté affirmée de rendre le festival accessible au plus grand nombre, la majorité des spectacles et animations proposés sera gratuite.

Seules les soirées du vendredi, samedi et dimanche seront payantes, aux tarifs de 25€ (tarif plein) et 20€ (réduit) par soir, permettant d'assister à au moins deux spectacles. La billetterie est accessible en ligne depuis le 12 mai, et une billetterie sur place sera également disponible pendant l'événement.

UNE PROGRAMMATION DE HAUT NIVEAU

Pour cette première édition, la Ville s'est entourée de partenaires de renom comme la société de production Jean-Marc Dumontet, le Plato Comedy Club de Strasbourg, les Ateliers Slams de Reims, l'école d'improvisation de Strasbourg, et bien sûr l'acb – scène nationale. Le résultat est une programmation éclectique, exigeante et populaire à la fois, pensée pour séduire tous les publics.

Vendredi 27 juin, les festivités s'ouvriront avec une grande soirée de spectacles au parc de l'Hôtel de Ville. Le public pourra y applaudir Bérengère Krief, déjà nominée au Molière de l'humour et Alex Lutz, artiste multi-récompensé pour son humour fin et décalé.

Samedi 28 juin, place à une programmation dense : théâtre d'improvisation avec le Mondial de l'improvisation, performances de slam au Collège Gilles de Trèves, plato de stand-up, ateliers pour



enfants et bien sûr la grande soirée humoristique au parc avec Arnaud Demanche, Kheiron et Caroline Vigneaux, trois figures fortes de la scène comique française.

Enfin, dimanche 29 juin, la journée sera rythmée par un tremplin pour jeunes talents de la région, du théâtre local, et une soirée de gala de stand-up réunissant une nouvelle vague d'humoristes prometteurs, dont Adel Fugazi, Julien Santini, Ana Godefroy, Laurie Peret, Marine Leonardi ou encore Guigui Pop.

À noter également la programmation de la pièce « Les gros patinent bien » à l'acb, un cabaret de «cartoons» poétique et burlesque, salué par la critique et lauréat du Molière du meilleur spectacle de théâtre public en 2022.

DES TEMPS FORTS FESTIFS ET PARTICIPATIFS

Le Festival de l'Humour ne se limitera pas à ses scènes principales. Il investira l'ensemble du centre-ville avec des animations continues, une ambiance festive place Reggio, des sessions de yoga du rire et de zumba, des installations humoristiques boulevard de la Rochelle, ainsi qu'une exposition familiale sur les «Sciences du rire» à la salle des fêtes.

Les commerçants et restaurateurs de la ville seront également mobilisés pour offrir aux festivaliers une restauration variée tout au long du week-end, notamment sur la place Reggio et dans le parc de l'Hôtel de Ville.

Avec près de 30 artistes, trois jours de festivités, une programmation riche et audacieuse, cette première édition du Festival de l'Humour promet de faire vibrer Bar-le-Duc.





20 - - - - - 21 -

Portrait



La Bicoque vous ouvre les portes de l'artisanat local

Le 24 mai a ouvert La Bicoque, une toute nouvelle maison de créateurs. Trois artisans se sont associés pour poser leurs valises dans La boutique barisienne, une cellule commerciale de la Ville de Bar-le-Duc.



Bastien, Margot et Maël ont répondu à l'appel à projets lancé par la Ville de Bar-le-Duc pour occuper la boutique à l'essai pendant un an. Ces trois artisans ont ouvert en mai La Bicoque, une boutique associative qui valorise l'artisanat local, dans une démarche éthique et écologique et grâce au soutien mutuel entre créateurs.

Si ces trois passionnés occupent La Bicoque de façon permanente, ils accueillent aussi des artisans et créateurs pour des expositions éphémères, garantissant une offre toujours renouvelée: maroquinerie, poterie, vitraux, illustrations, objets en bois, etc.

La boutique suit une démarche écologique. Tout le mobilier a été chiné, restauré et arrangé avec goût. Et est à vendre. Les coups de cœur sont permis!

Pensée comme un lieu de vie, La Bicoque est aussi dotée d'un petit coin canapé pour prendre une pause et le temps d'apprécier les créations.



Portraits des artisans

À La Bicoque, les clients peuvent découvrir Bastien Romero alias Circino. Il fabrique des stylos en bois local ou récupéré chez les artisans de la région, ainsi que des boites en ébénisterie pour accompagner certains modèles d'exception.

Avec Margot Noppe, créatrice derrière Le Scarabée Vert, les vieux canevas ont une seconde vie. Elle les récupère pour en faire des sacs et des accessoires uniques. C'est après des études d'ingénierie que Margot s'est lancée dans l'artisanat pour redonner une seconde chance à des matières oubliées. Chaque pièce est différente et raconte une nouvelle histoire.

L'Atelier Belisama est tenu par Maël Ibo, un artisan du métal, dont il est tombé amoureux lors d'un voyage en Amérique latine. Depuis, il façonne à la main des bijoux en laiton et en cuivre, souvent récupérés dans l'oubli : vieilles casseroles, douilles d'obus de la Première Guerre mondiale... Son credo ? Faire du beau avec du sale. Chaque pièce porte une histoire, entre passé et présent, artisanat et poésie.

Aider les porteurs de projets à se lancer

La municipalité a acquis cette cellule commerciale longtemps occupée par Bergère de France et située boulevard de la Rochelle. L'idée est de proposer sa boutique à l'essai à un porteur de projet souhaitant tester son activité, en vue d'une installation plus pérenne ensuite. L'objectif est de redynamiser le commerce dans le centre-ville. A l'issue d'un appel à candidatures, c'est donc La Bicoque qui s'est installée. Le concept se renouvelle chaque année, un nouvel appel sera lancé fin 2025.

La CCI Meuse/Haute-Marne a par ailleurs accompagné les trois artisans pour l'élaboration de leur business plan, de leur stratégie marketing et le développement de la marque La Bicoque, afin de rendre leur activité rentable. Le service création poursuit cet accompagnement durant les 6 premiers mois avec le but qu'ils puissent pérenniser leur activité dans un autre local commercial. La Boutique barisienne restant une boutique à l'essai.



LE MOT DE L'ÉLU

Loïc ALIFConseiller délégué en charge du commerce et de l'artisanat

Notre centre-ville est fort de commerces d'indépendants, un atout face aux villes qui ont vu bon nombre de franchises baissées le rideau. Nous savons qu'ouvrir un commerce devient compliqué face aux risques, aux garanties bancaires, et à la charge administrative de plus en plus conséquente. C'est pourquoi, notre volonté d'aider à s'implanter dans le centre-ville est devenue une évidence. Le partenariat avec la CCI, avec le suivi des lauréats. conjugué aux charges financières fortement diminuées, permet de minimiser les risques. Le centre-ville doit rester une locomotive pour le dynamisme de Bar-le-Duc.





- 22 -

Tribunes politiques

MAJORITÉ

Le dernier Conseil municipal a été l'objet d'une énième prise à parti de l'opposition sur la soi-disant inaction de la majorité municipale et communautaire à propos de l'Hôpital de Bar-le-Duc Fains Véel.

Nous allons essayer, ici, de rétablir plusieurs vérités.

En tant que majorité municipale, mais avant tout habitants de Bar-le-Duc, nous sommes tout autant attachés au développement et à la pérennité de notre pôle de santé du sud Meusien. Il est une chance indéniable et nous le défendrons constamment

Nous, nous le défendons en faisant de la politique et non en nous agitant pour tenter d'être visible. Notre Hôpital est en bonne santé financière et nos équipes médicales comme paramédicales effectuent un travail remarqué et remarquable en ces murs. Ce que nous ne souhaitons pas c'est que notre Hôpital, fort de sa réussite, devienne la variable d'ajustement des autres établissements voisins, tous en difficulté.

C'est en cela que réside le nœud du problème et que nous faisons tout pour protéger notre pôle de santé en diffusant nos arguments aux décideurs.

Enfin, il nous semblait important de mettre face à ses propres incohérences les propos de l'équipe du déclaré candidat qui agite le marasme d'une majorité dont la délégation de la santé serait aux abonnés absente et qui de l'autre côté salue le travail de notre vice-présidente à la santé, que nous avons toujours soutenu.

La politique c'est bien, mais lorsque c'est cohérent et non électoral c'est mieux.

Nous concernant, notre énergie et notre responsabilité son déployées à concrétiser les projets structurants à déployer afin de dynamiser Bar-le-Duc. Le temps de la campagne interviendra ultérieurement.

> Les élus de la majorité.



Une fin de mandat sous tension

Une impatience de changements à la tête de la ville s'exprime fortement. Aussi bien de la part des habitants que de la plupart des acteurs associatifs, économiques et sociaux. Des conflits surgissent ouvertement entre membres de la majorité. D'autres élus s'agitent pour essayer de gagner en notoriété. Les barisiens attendent d'avoir des élus responsables, présents en réunion et à leurs côtés plutôt que sur les réseaux sociaux. Alors que la plupart des projets débutés depuis des années sont en retard, les élus de la majorité et de la minorité de droite peinent à se mobiliser pour l'intérêt commun.

Les grands perdants sont encore une fois les barisiens, le territoire et la démocratie.

À cause de choix très contestables

Ces crispations sont d'abord le résultat de décisions contestables : le coût exorbitant de la journée du Baromètre et l'achat du cube en miroir, l'arrêt du festival RenaissanceS et son remplacement par un festival de l'humour payant en soirée, la volonté de vendre le Collège Gilles de Trèves, la construction du boulodrome à un prix beaucoup trop élevé. Ensuite, ces crispations sont liées à une posture qui refuse de reconnaître les difficultés. Enfin, la méthode qui consiste à décider sans concertation et à faire fi du passé de la ville ne marche pas.

Au trava

La séance du Conseil Municipal du 15 mai dernier est représentative de ce mandat. Nous avons multiplié les questions, les remarques et les propositions sur une grande partie des sujets traités. Madame Le Maire a tenté d'y répondre, la plupart du temps seule et parfois grâce à son 1er adjoint. Sans succès. Nous regrettons que certains élus cherchent la polémique sur un ou deux sujets, sans interroger ni faire de propositions sur les autres. Comme vous le constatez chaque jour, nous, nous travaillons avec vous depuis 8 ans. Fidèles à nos valeurs et à notre engagement : faire de Bar-le-Duc une ville plus solidaire, plus agréable, plus innovante.

> Continuez à nous écrire sur : barleduc2020@gmail.com
Les élus de la liste « Vivre, Partager,
Innover à Bar-le-Duc » (Divers gauche) :
Benoît Dejaiffe, Mathias Raulot, Atika Bensaadi,
Benoît Damant, Sylvie Jolly,
Marc-Adrian Predescu-Bernard



MINORITÉ

Hôpital et maison de santé...échecs majeurs de l'équipe de Martine Joly

La politique de santé de la majorité affiche un bilan catastrophique. Un bilan qui fragilise notre hôpital, notre clinique et plus globalement l'écosystème de santé. On pourra toujours tirer à boulets rouges sur le directeur du GHT, gestionnaire rational, il détricotera l'hôpital et la chirurgie là où les territoires se montrent plus dociles et n'ont rien construit pour consolider et développer le secteur de la santé. Là où les villes n'ont pas investi pour accompagner les établissements dans leurs recherches de compétences et dans des infrastructures pour déployer une offre de soin en direction de ses habitants. La construction d'une maison de santé multidisciplinaire aurait dû être une priorité pour attirer et fixer des professionnels de santé à Bar-le-Duc. Après 10 années de réunions, de tergiversations, ils en sont toujours au point mort et ils le cachent par des annonces flatteuses qui finissent par se contredire et révéler leurs mensonges et leurs inaptitudes.

Ne pas avoir anticipé et être dans l'incapacité de conduire des projets avec différents partenaires semble être la signature distinctive de la majorité en place. Les Barisiens sont en colère sur de nombreux sujets, celui de la santé est encore plus grave. Il touche d'abord la protection de la population ensuite le dynamisme d'une ville qui à travers des établissements hospitaliers privés ou publics, des praticiens, des pharmacies,

des laboratoires...constituent un activité économique indispensable à notre devenir.

En 10 ans, la majorité nous en aura présenté des projets et servi des promesses... aujourd'hui nous avons la triste particularité d'être un territoire sans maison de santé digne de ce nom. Et ce n'est certainement pas celle de la côte Sainte Catherine qui saura répondra aux enjeux de notre de pôle santé. En attendant, les territoires voisins sont en avance et accueillent des praticiens. Ils se délectent certainement de la passivité de Bar-le-Duc pour attirer et recruter des professionnels de santé. Ils n'ont plus qu'à se servir.

Ils peuvent toujours manifester et se mobiliser pour exposer leur indignation et recevoir en séance privée le directeur du GHT. Peut-être aurait-il fallu recevoir aussi les représentants des personnels et les membres de la Commission médicale d'établissement afin de préciser les inquiétudes qui pèsent sur nos hôpitaux. Et la meilleure mobilisation aurait dû être l'action concrète pour la réalisation d'une véritable maison de santé. En manifestant, la majorité tente de dissimuler son effondrement sur les questions de la santé.

> Dynamisons Bar-le-Duc : <u>dynamisonsbarleduc@gmail.com</u> Pierre-Étienne Pichon, Séverine Kubany, Emmanuel Cappelaere, Frédéric Verlant



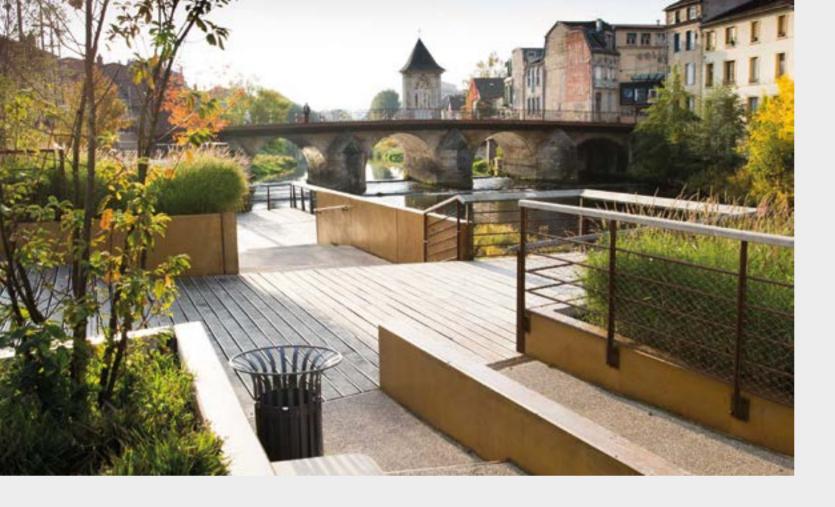
HORAIRES DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00 Mardi, mercredi et vendredi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30 Jeudi 08:30 - 17:30

PERMANENCES DU MAIRE

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous. 03 29 79 56 00

- 24 -



Vie de quartier

LES TERRASSES DE GRIESHEIM : BIENTÔT UNE NOUVELLE VIE

Réceptionnées en 2014 et primées en 2016, les terrasses de Griesheim valorisent les rives de l'Ornain. Depuis 2019, des dégradations et problèmes de glissance ont conduit à leur fermeture en 2022 pour des raisons de sécurité. Une expertise a mis en lumière des défauts de conception, engageant la responsabilité des entreprises et du maître d'œuvre. À l'issue d'une médiation, un accord a été trouvé en 2024 pour une reprise intégrale de l'ouvrage. Cette reconstruction intégrera des matériaux plus durables et un traitement adapté contre la glissance, tout en respectant l'esthétique d'origine. Approuvé en conseil municipal le 15 mai dernier, le chantier débutera en octobre 2025 pour une réouverture attendue en fin d'année.



DES ABORDS D'ÉCOLE PLUS SÛRS ET PLUS VIVANTS GRÂCE AU DESIGN ACTIF

La Ville de Bar-le-Duc mène plusieurs actions pour sécuriser les abords des établissements scolaires et favoriser les mobilités douces.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet "Ma rue, Mon école", déployé autour de l'école Bugnon. Il prévoit la fermeture temporaire de la voirie aux véhicules motorisés à l'heure des sorties, ainsi que l'installation d'aménagements ludiques et colorés conçus avec les enfants et l'équipe pédagogique, invitant à l'activité physique et à la convivialité.

Dans une démarche complémentaire de design actif, un cheminement piéton sécurisé est également mis en place autour du collège Jean-Paul II, rue Voltaire, avec un tracé au sol inspiré d'un projet similaire à Blois.

Ces interventions, financées à 80 % par les fonds LEADER, sont actuellement en cours sur les deux sites. Elles témoignent de la volonté de la commune d'aménager des espaces publics pensés pour et avec les habitants.

REPLANTER POUR PRÉSERVER: UNE ACTION FORTE EN FORÊT COMMUNALE

Suite à l'exploitation d'épicéas morts touchés par des parasites, la Ville de Bar-le-Duc, en lien avec l'Office National des Forêts (ONF), a décidé lors du dernier conseil municipal du 15 mai d'engager des travaux de replantation sur les parcelles 5 et 6 de la forêt communale, situées sur le secteur de la Côte des Fourches.

Ces parcelles, d'une surface de près de 4 hectares, accueilleront ainsi prochainement 3 041 chênes pubescents et 1 304 érables champêtres, deux essences locales adaptées aux conditions du sol et au changement climatique.

Avant plantation, un broyage de la végétation est prévu pour préparer les sols, ainsi que la pose de protections individuelles pour protéger les jeunes plants contre le gibier.

Ces travaux démontrent l'engagement de la commune en faveur d'une gestion durable de son patrimoine forestier en cohérence avec les objectifs affichés de l'Agenda 30.



RÉGLEMENTATION ESTIVALE : RAPPEL DES RÈGLES À BAR-LE-DUC

Chaque été, la Ville de Bar-le-Duc rappelle les règles essentielles pour préserver le cadre de vie de tous.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies... sont autorisés uniquement à des horaires stricts: du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, et le dimanche ainsi que les jours fériés de 10h à 12h. Tout feu est interdit du 1er mai au 31 octobre à une distance inférieure de 100 mètres des routes, 20 mètres des chemins et 200 mètres des habitations.

Il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. Les animaux doivent être tenus en laisse et leurs déjections ramassées, y compris dans les espaces verts, sous peine d'amende.

Par ailleurs, dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, vous pouvez faire surveiller votre domicile en votre absence.

Nous vous rappelons qu'un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique est en vigueur, dans le but d'éviter tout trouble lié à l'ivresse et éviter des comportements agressifs des personnes en état d'ébriété. Cette interdiction ne s'applique pas sur les terrasses de café, de débits de boisson et restaurants, les aires de pique-nique aménagées aux heures de repas et les lieux de manifestations locales où la consommation d'alcool a été autorisée.

→ Pour toute question ou information complémentaire, adressez-vous directement à la Police Municipale : [] 03.29.79.56.30

- 26 -

Agenda >>



Juin



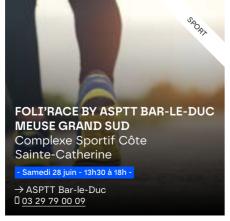














Juillet





















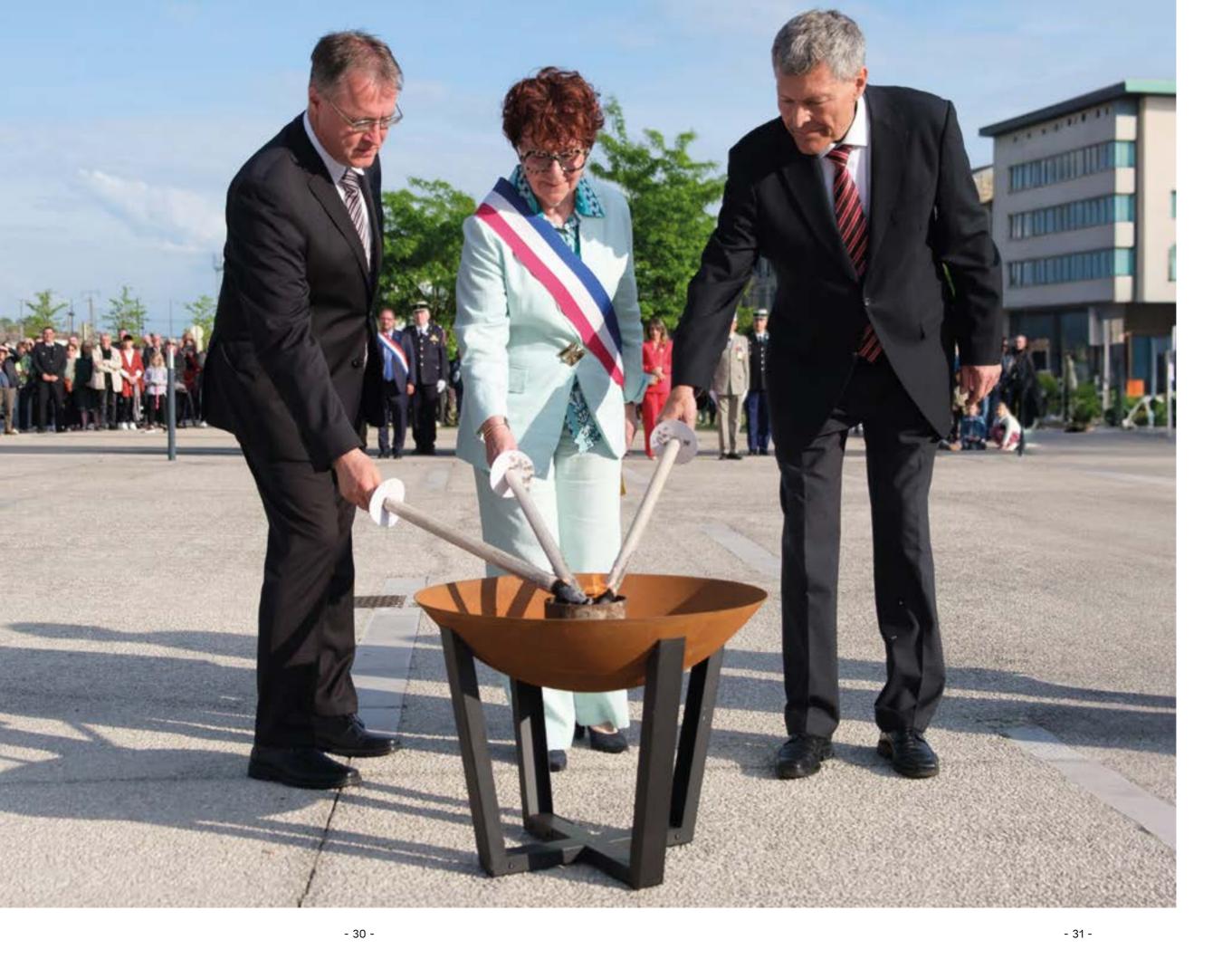




www.barleduc.fr/agenda

Photos : © Freepik ; © Ville de Bar-le-Duc

- 28 -



₹ BAR -LE-DUC

<u>Point</u> <u>de vue</u>



Martine Joly,
Maire de Bar-le-Duc,
Geza Krebs-Wetzl, Maire
de Griesheim en Allemagne
et Robert Téli, Maire de
Gyönk en Hongrie ont allumé
symboliquement une flamme
de la paix à l'occasion des
commémorations du 8 mai.

Copyright. Stéphane Mikaelis.



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

0

instagram.com/villedebarleduc

f

facebook.com/villedebarleduc

Þ

youtube.com/VilledeBarleDuc

d

tiktok.com/@villedebarleduc

X

x.com/@barleduc55000

in

fr.linkedin.com/company/ville-de-bar-le-duc

